

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation****Nom du produit** Cerinol FL**Numéro de la fiche technique de sécurité:** 49PD10129/2**Emploi de la substance / de la préparation** Additif pour le béton/mortier**Producteur/fournisseur :**

maxit France s.a.s
 4 rue de Mulhouse
 Boîte Postale 27
 F-68180 Horbourg-Wihr
 Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s
 Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique****Description :**

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs
 non dangereux.

Acides résiniques saponifiés

Composants dangereux :

	Kaliwasserglas filtr. 28/30	 Xi; R 38-41	5 - 10%
CAS: 1310-58-3	Kaliumlauge 45%	 C; R 22-35	2 - 5%
CAS: 1310-73-2 EINECS: 215-185-5	hydroxyde de sodium	 C; R 35	1 - 2%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers**Principaux dangers:**

Xi Irritant

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
après inhalation :

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 2)

Nom du produit Cerinol FL

(suite de la page 1)

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment
Recourir à un traitement médical

Indications destinées au médecin :

Traitement En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:**Les précautions individuelles:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, la canalisation ou la terre.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

7 Manipulation et stockage**Manipulation :**

Précautions à prendre pour la manipulation: Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

Autres indications sur les conditions de stockage : Protéger contre le gel.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**Remarques supplémentaires:**

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Équipement de protection individuel :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire.

(suite page 3)

Nom du produit Cerinol FL

(suite de la page 2)

Protection des mains :

Gants en caoutchouc

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.**Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.**9 Propriétés physiques et chimiques****Indications générales.**

Forme :	liquide
Couleur :	grün-fluoreszierend
Odeur :	faible, caractéristique

Changement d'état

Point d'ébullition :	100°C (DIN)
-----------------------------	-------------

Point d'inflammation:	non applicable
------------------------------	----------------

Température d'inflammation :	nicht anwendbar
-------------------------------------	-----------------

Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---------------------------	--

Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
-----------------------------	--------------------------------

Limites d'explosion:

inférieure :	nicht anwendbar
supérieure :	nicht anwendbar

Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa ((Wasser))
-----------------------------------	-------------------

Densité à 20°C:	ca. 1,0 g/cm³ (DIN 51757)
------------------------	---------------------------

Masse volumique:	Non applicable.
-------------------------	-----------------

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :

soluble

valeur du pH à 20°C:	ca. 10 (DIN 19261)
-----------------------------	--------------------

Viscosité :

dynamique :	Non déterminé.
cinématique :	Non déterminé.

Test de séparation des solvants : Non déterminé.**Teneur en solvants:**

Solvants organiques:	0,0 %
Eau:	77,8 %
Teneur en substances solides:	10,1 %

Indications complémentaires	Aucune.
------------------------------------	---------

(suite page 4)

Nom du produit Cerinol FL

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité**Décomposition thermique / Conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses

Réagit au contact des métaux légers en formant de l'hydrogène.

Forte réaction exothermique aux acides

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus**11 Informations toxicologiques****Toxicité aiguë :****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Composant	Type	Valeur	Espèce
Kaliwasserglas filtr. 28/30			
Oral	LD50	>2000 mg/kg	(rat)
1310-73-2 hydroxyde de sodium			
Oral	LD50	2000 mg/kg	(rat)

Effet primaire d'irritation :**de la peau :** Irrite la peau et les muqueuses.**des yeux :** Effet d'irritation.**Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.**Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

12 Informations écologiques**Effets écotoxiques :****Toxicité aquatique :**

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
Kaliwasserglas filtr. 28/30			
LC50/96h	>100 mg/l	(fish)	
1310-73-2 hydroxyde de sodium			
LC50/96h	72 mg/l	(fish)	

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination**Produit :****Recommandation :**

Doit être acheminé vers une décharge autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Code déchet :

La classification dans un code des déchets selon le catalogue européen des déchets est à faire après accord préalable avec la société responsable pour l'élimination des déchets.

(suite page 5)

Nom du produit Cerinol FL

(suite de la page 4)

Emballages non nettoyés :**Recommandation :**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport**Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**

Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :

Indice Kemler :

8 (C5) Matières corrosives.

80

No ONU:

1719

Groupe d'emballage :

III

Etiquette de danger

8

Désignation du produit :

1719 LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A.
(HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION)

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :

Classe IMDG/GGVmer :

8

No ONU:

1719

Label

8

Groupe d'emballage :

III

No EMS :

F-A,S-B

Marine Pollutant:

Non

Désignation technique exacte :

CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYDROXIDE SOLUTION)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

Classe ICAO/IATA :

8

No ID UN :

1719

Label

8

Groupe d'emballage :

III

Désignation technique exacte :

CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYDROXIDE SOLUTION)

(suite page 6)

Nom du produit Cerinol FL

(suite de la page 5)

15 Informations réglementaires**Marquage selon les directives CEE :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :*Xi Irritant***Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :***hydroxyde de sodium***Phrases R :***36/38 Irritant pour les yeux et la peau.***Phrases S :***26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.**37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.**60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.***16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:*22 Nocif en cas d'ingestion.**35 Provoque de graves brûlures.**38 Irritant pour la peau.**41 Risque de lésions oculaires graves.***Service établissant la fiche technique :** Département sécurité du produit**Contact :** Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93